

# Conseil communal de Lausanne

---

## Postulat : Un vade-mecum pour plus de sécurité des cyclistes

La Ville de Lausanne a une politique volontariste pour promouvoir l'utilisation de la bicyclette. En sus de la création de structures routières réservées à l'usage des cyclistes, la Ville subventionne l'achat de toute bicyclette, qu'elle soit électrique ou pas, de la part d'un Lausannois.

Il n'est pas rare qu'un nouvel utilisateur de bicyclette, s'il n'est pas déjà un automobiliste, n'ait jamais passé d'examen sur les règles relatives à la circulation routière et/ou ait un manque d'expérience pratique dans leurs applications. Or, la connaissance et le respect de ces règles sont essentiels pour la sécurité des cyclistes, ainsi que pour la sécurité des autres usagers de la route.

**Ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'envoyer un vade-mecum sur les règles essentielles de la circulation routière à chaque Lausannois qui reçoit une subvention de la Ville pour l'achat de sa bicyclette.**

Lausanne, le 13 novembre 2021

Fabrice Moscheni



Yohan Ziehli



Guy Gaudard



Xavier de Haller

